



MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE 2009

SIAM

I-Prof : menu gauche « SERVICES » et fenêtre centrale cliquer sur « SIAM »

Choisir « mouvement
« inter académique »

Choisir
« mouvement
général inter-
académique »

- Du 22 septembre 2008 à 00h00 au 10 décembre 2008 à 00h00
 - Consultez la [note de service relative aux opérations de mutation](#)
- Du 20 novembre 2008 à 15h00 au 8 décembre 2008 à 15h00
 - Consultez votre dossier et calculez votre barème
- Du 20 novembre 2008 à 15h00 au 8 décembre 2008 à 15h00
 - Saisissez ou modifiez votre demande de mutation pour le mouvement général
- Du 4 février 2009 à 00h00 au 9 février 2009 à 00h00
 - Consultez votre barème retenu pour le projet de mouvement interacadémique
- Du 15 février 2009 à 00h00 au 9 mars 2009 à 00h00
 - Si vous avez communiqué votre numéro de téléphone lors de la saisie de votre demande, vous serez informé(e) rapidement par téléphone de votre demande
- Du 10 mars 2009 à 00h00 au 30 septembre 2009 à 00h00
 - Consultez le résultat définitif de votre demande de mutation
 - Si vous avez indiqué un numéro de téléphone portable, une confirmation de ce résultat vous sera adressée par SMS

Du 6 novembre au 8 décembre, dans le cadre de votre projet de mutation, un dispositif ministériel d'accueil et de

**ATTENTION : Choisir « Consultez votre dossier et calculez votre barème »
et NON l'option « saisissez ou modifiez..... »**

Fenêtre à 3 onglets qu'il va falloir vérifier

1^{er} onglet : situation administrative , cliquez sur modifier

Mise à jour de votre dossier

SIAM vous permet de vérifier les informations contenues dans les bases de gestion (concernant votre situation administrative ou familiale) qui vont donner lieu à des bonifications pour le mouvement. Dans certains cas, vous pourrez les modifier directement sur SIAM afin de pouvoir estimer votre barème en fonction des données corrigées.

Attention ! Vous pourrez reporter une éventuelle correction sur la demande de confirmation que vous recevrez du rectorat avant de la signer, d'y ajouter les pièces justificatives nécessaires et de communiquer l'ensemble à votre chef d'établissement.

| Situation administrative | Situations individuelles | Situation familiale |
|---|---|---|
| Vous êtes Vous habitez Vous êtes affecté(e) au Votre ancienneté est de Votre échelon est le | Informations Informations Informations Informations Informations Communiquez ici votre (vos) numéro(s) de téléphone si vous souhaitez être prévenu(e) rapidement du résultat de votre demande de mutation | Informations Informations Informations Informations Informations |
| Téléphone fixe Téléphone portable | | Informations Informations |
| | | Modifier |

Vérifiez et éventuellement modifiez/complétez échelon, adresse, téléphone, ne pas oublier de « valider » pour revenir à l'écran précédent

Mise à jour de votre dossier

SIAM vous permet de vérifier les informations contenues dans les bases de gestion (concernant votre situation administrative ou familiale) qui vont donner lieu à des bonifications pour le mouvement. Dans certains cas, vous pourrez les modifier directement sur SIAM afin de pouvoir estimer votre barème en fonction des données corrigées.

Attention ! Vous pourrez reporter une éventuelle correction sur la demande de confirmation que vous recevrez du rectorat avant de la signer, d'y ajouter les pièces justificatives nécessaires et de communiquer l'ensemble à votre chef d'établissement.

| Situation administrative | Situations individuelles | Situation familiale |
|---|---|---------------------|
| Nombre d'années d'ancienneté dans votre poste Votre échelon (entre 1 et 11) | 0 an(s) 2 ^e ème Communiquez ici votre (vos) numéro(s) de téléphone si vous souhaitez être prévenu(e) rapidement du résultat de votre demande de mutation | |
| Téléphone fixe Téléphone portable Votre adresse personnelle : l'envoi des confirmations des demandes se fait dans votre établissement d'affectation. Dans le cas où cet envoi ne pourrait se réaliser, mettez à jour, si nécessaire, cette adresse. | | |
| | | Valider |

2^eme Onglet : situation individuelle

C'est là que vous indiquerez si vous souhaitez utiliser les 50 pts IUFM pour ce mouvement, si OUI cliquez sur « modifier » sinon passez au 3^eme onglet

Mise à jour de votre dossier

SIAM vous permet de vérifier les informations contenues dans les bases de gestion (concernant votre situation administrative ou familiale) qui vont donner lieu à des bonifications pour le mouvement. Dans certains cas, vous pourrez les modifier directement sur SIAM afin de pouvoir estimer votre barème en fonction des données corrigées.

Attention ! Vous pourrez reporter une éventuelle correction sur la demande de confirmation que vous recevrez du rectorat avant de la signer, d'y ajouter les pièces justificatives nécessaires et de communiquer l'ensemble à votre chef d'établissement.

| Situation administrative | Situations individuelles | Situation familiale |
|--------------------------|--|-------------------------------------|
| Vous bénéficiez | si vous le demandez, d'une bonification "sortant IUFM". Vous devez la demander si vous voulez en bénéficier cette année. Pensez à modifier votre dossier. si vous le demandez, d'une bonification "sortant IUFM". Vous devez la demander si vous voulez en bénéficier cette année. Pensez à modifier votre dossier. | Informations Informations |
| | | Modifier |

Cliquez sur OUI puis sur « valider » vous reviendrez à l'écran précédent

Mise à jour de votre dossier

SIAM vous permet de vérifier les informations contenues dans les bases de gestion (concernant votre situation administrative ou familiale) qui vont donner lieu à des bonifications pour le mouvement. Dans certains cas, vous pourrez les modifier directement sur SIAM afin de pouvoir estimer votre barème en fonction des données corrigées.

Attention ! Vous pourrez reporter une éventuelle correction sur la demande de confirmation que vous recevrez du rectorat avant de la signer, d'y ajouter les pièces justificatives nécessaires et de communiquer l'ensemble à votre chef d'établissement.

| Situation administrative | Situations individuelles | Situation familiale |
|--|---|-------------------------------|
| Voulez-vous bénéficier cette année de la bonification "sortant IUFM" ? | <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non | Informations |
| | | Valider Annuler |

3 eme Onglet : situation familiale

C'est là que vous allez demander a bénéficier éventuellement des points de rapprochement de conjoint et des points enfants, si non passez à la suite

de votre dossier

de vérifier les informations contenues dans les bases de gestion (concernant votre situation administrative ou familiale) qui vont donner lieu à des bonifications pour le mouvement. Dans certains cas, vous pourrez les modifier sur SIAM afin de pouvoir estimer votre barème en fonction des données corrigées.

Vous pourrez reporter une éventuelle correction sur la demande de confirmation que vous recevrez du rectorat avant de la signer, d'y ajouter les pièces justificatives nécessaires et de communiquer l'ensemble à votre chef d'établissement.

| Situation administrative | Situations individuelles | Situation familiale |
|--------------------------|---|---|
| avez demandé | 0 enfant Vous n'avez pas formulé de demande à caractère familial. Cliquez sur modifier pour faire une demande : <ul style="list-style-type: none">▶ de rapprochement de conjoint,▶ de rapprochement de la résidence enfant,▶ de mutation simultanée. | Informations <input type="button" value="Modifier"/> |

4 situation différentes cochez la case qui correspond à la votre et complétez ensuite le renseignements demandés, n'oubliez pas de valider ensuite.

Attention : il faudra ensuite justifier par des pièces à joindre à la confirmation que vous recevrez vers le 9-10 décembre à l'IUFM, les renseignements portés à cette rubrique

Vous permet de vérifier les informations contenues dans les bases de gestion (concernant votre situation administrative ou familiale) qui vont donner lieu à des bonifications pour le mouvement. Dans certains cas, vous pourrez les modifier sur SIAM afin de pouvoir estimer votre barème en fonction des données corrigées.

Vous pourrez reporter une éventuelle correction sur la demande de confirmation que vous recevrez du rectorat avant de la signer, d'y ajouter les pièces justificatives nécessaires et de communiquer l'ensemble à votre chef d'établissement.

| Situation administrative | Situations individuelles | Situation familiale |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Rapprochement de conjoints Informations <ul style="list-style-type: none">▶ Département du conjoint▶ Nombre d'années de séparation | <input type="text" value="Sélectionner un département"/> <input type="button" value="▼"/> <input type="text" value=""/> an | <input type="button" value="Valider"/> |
| <input type="checkbox"/> Mutation simultanée entre agents conjoints Informations <ul style="list-style-type: none">▶ Numen du conjoint▶ Département sollicité | <input type="text" value=""/> grades autorisés <input type="text" value="Sélectionner un département"/> <input type="button" value="▼"/> | |
| <input type="checkbox"/> Mutation simultanée entre agents non conjoints Informations <ul style="list-style-type: none">▶ Numen de l'autre agent | <input type="text" value=""/> grades autorisés | |
| <input type="checkbox"/> Demande de rapprochement de la résidence enfant Informations <ul style="list-style-type: none">▶ Nombre d'enfants Informations <input type="text" value="0"/> | | |

Vous avez terminé de compléter votre dossier (étape indispensable).

Ce nouvel écran ne vous laisse pas le choix, vous ne pouvez que cliquer sur « mouvement général inter académique » pour saisir vos vœux

prof ● ● ● ●

- 2ND Degré v2.0.1 Mouvement général inter-académique

des mouvements

Choisissez votre mouvement

[Mouvement général inter académique](#)

Les vœux :

Vous allez faire votre 1^{er} vœu d'académie en cliquant sur la carte des académies.

ND Degré v2.0.1 Mouvement général inter-académique
Modification de votre demande de mutation inter

Choisir l'académie...

The map displays various French academies: Paris, Lille, Rouen, Amiens, Caen, Versailles, Créteil, Reims, Metz-Nancy, Strasbourg, Rennes, Nantes, Orléans-Tours, Dijon, Besançon, Poitiers, Limoges, Lyon, Grenoble, Bordeaux, Clermont, Aix-Marseille, Nice, Toulouse, Montpellier, and Corse. Insets show Réunion, Martinique, Guadeloupe, Guyane, and Mayotte. Red arrows point from the left towards the map and the selection interface.

Dès que vous avez cliqué, un écran récapitulatif vous indique votre (vos) vœux. Si vous avez plusieurs vœux à faire cliquez sur ajouter un vœu et l'écran précédent réapparaît

I - 2ND Degré v2.0.1 Mouvement général inter-académique Imprimer Guide
et modification de votre demande de mutation inter

Liste de vos vœux

| N° | Code ou N° | Libellé | Barème |
|----|------------|---------|--------|
| 1 | 28 | REUNION | |

Ajouter un vœu Calculer le barème

Déplacer un vœu vers le haut ou vers le bas, cliquez sur l'icône (▲ ou ▼) correspondant au vœu à déplacer.
Supprimer un vœu, cliquez sur l'icône (🗑️) correspondant.

Retour aux demandes

Quand vous avez terminé de saisir vos vœux, cliquez sur « calculer le barème ».

et modification de votre demande de mutation inter

Liste de vos vœux

| N° | Code ou N° | Libellé | Barème |
|----|------------|---------|--------|
| 1 | 28 | REUNION | 71.10 |

Ajouter un vœu Calculer le barème

placer un vœu vers le haut ou vers le bas, cliquez sur l'icône (▲ ou ▼) correspondant au vœu à déplacer.
Supprimer un vœu, cliquez sur l'icône (🗑️) correspondant.

Retour aux demandes

En règle générale le premier vœu indiquera 71,1 si vous avez choisi de prendre les 50 pts IUFM et si vous n'avez pas de points de bonification familiale. Les autres vœux (s'il y en a) seront à 21. Pour les originaires la bonification de 1.000pts ne sera comptabilisée que quand vous aurez fourni un justificatif (extrait de naissance ou copie de livret de famille) avec la confirmation papier. **Vous cliquez sur « retour aux demandes »**

Voilà c'est terminé (ou presque) , on vous conseille d' « editer un récapitulatif »

| Date d'enregistrement | Mouvement | Nombre de vœux | Vœux | |
|-----------------------|------------------------------------|----------------|--|--|
| 20/11/2008 | Mouvement général inter académique | 1 | Visualiser Modifier | |

Votre demande est enregistrée.

Vous pouvez la modifier ou l'annuler tant que la campagne de saisie des vœux est ouverte.

Pour supprimer la demande, cliquez sur l'icône () correspondant.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, éditer un récapitulatif de votre demande :

[Editer un récapitulatif](#)

ce sera une page au format PDF que nous vous conseillons de sauvegarder et d'imprimer

Demande de mutation au Mouvement général inter-académique CECI EST UN RECAPITULATIF DE VOTRE SAISIE EN DATE DU 20/11/2008

Il est fourni à titre indicatif.

Votre dossier

Vous êtes Melle , PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE en

Vous habitez

Vous êtes affecté(e) au IUFM DE LA REUNION IUFM REUNION à SAINT-DENIS

Votre ancienneté est de 0 an

Votre échelon est le 2 ème

Afin d'être prévenu(e) plus rapidement du résultat de votre demande, vous avez saisi le(s) numéro(s) de téléphone suivant(s)

Téléphone fixe 0262

Téléphone portable 0692

Votre situation individuelle

Vous bénéficiez cette année d'une bonification "SORTANT IUFM" de 50 points sur le premier vœu.
cette année d'une bonification "SORTANT IUFM" de 50 points sur le premier vœu.

Votre situation familiale

Vous avez 0 enfant

Vous n'avez pas formulé de demande à caractère familial.

Votre demande du 20/11/2008 au Mouvement général inter académique en

| N° | Code ou N° | Libellé | Barème |
|----|------------|---------|--------|
| 1 | 28 | REUNION | 71.10 |

Jusqu'au 8 décembre 15h (heure métropole) vous pourrez modifier, compléter à la fois votre dossier et vos vœux.

Nous restons à votre disposition pour vous conseiller ;

974@se-unsa.org ou mouvement@se-unsa974.org

